

Branchement d'eau/lave-vaisselle

Ayant pris acte du Règlement général et des dispositions applicables à ce formulaire, lesquels font partie intégrante du contrat, nous passons commande des prestations suivantes. Sauf mention contraire, tous les prix s'entendent en francs suisses (CHF), hors TVA, prix par unité, prix de location.

Un supplément de CHF 300.- sera perçu pour les commandes qui nous parviennent à partir du premier jour de montage.

Branchement d'eau/Installations

Quantité	Unité	Prestation	Prix / Unité	Code
	pce	Raccordement d'eau/frais d'installation du premier appareil à partir de la conduite principale inclus (consommation/évacuation des eaux usées comprises)	CHF 585.-	470.800
		Construisez-vous un podium sur votre stand? Si oui, sur quelle hauteur? <input type="text"/> cm Date prévisionnelle de construction du stand: <input type="text"/> (Format: DD.MM.YYYY) Entreprise chargée de la construction du stand: <input type="text"/> No. de tél. de l'entreprise <input type="text"/>		
	pce	Branchement d'appareils supplémentaires (frais par appareil)	CHF 290.-	470.801
	pce	Arrivée d'eau uniquement < 5 (sans écoulement, ni branchement d'appareils)	CHF 350.-	470.803

Veillez indiquer les positions souhaitées sur le formulaire schéma de stand «4 S-SK».

Responsable

Nom Halle

Téléphone Stand

Lieu Date

E-mail

Signature obligatoire

Adresse de l'exposant:

Dispositions générales applicables à la commande de branchement d'eau/lave-vaisselle

Généralités

L'installation de base comprend une arrivée (diamètre 14 mm) et un écoulement (diamètre 50 mm), avec une pression de 5 à 9 atus selon les halles et un raccordement d'une plonge-bassin simple. L'installation est arrêtée au niveau du sol / podium.

Planification/plan d'installation

Veuillez joindre un plan d'installation détaillé à votre commande. Remplissez à cet effet le formulaire «4 S-SK» (schéma). Afin que MCH puisse effectuer les installations dans les délais, il est nécessaire d'indiquer la date prévisionnelle de construction du stand et l'entreprise chargée de sa construction.

Branchement d'eau

Conformément au Règlement général, le stand sera raccordé directement au réseau de distribution d'eau froide de MCH Beaulieu Lausanne SA.

Branchements électriques

Les branchements électriques pour les appareils loués doivent faire l'objet d'une commande séparée. (Formulaire 4S-EL LS)

Travaux d'installation

Les travaux d'installation pour les conduites d'arrivée et d'évacuation d'eau sont effectués exclusivement par MCH ou par les entreprises sous contrat mandatées par elle. L'exécution de raccordements par d'autres personnes n'est pas autorisée. MCH se réserve le droit d'enlever de tels raccordements.

Selon la position de l'arrivée d'eau, l'installation d'un podium sera nécessaire pour le branchement.

Taxes d'adduction d'eau

Les prix comprennent le branchement et l'installation d'une plonge-bassin simple, ainsi que la consommation d'eau et la taxe d'eaux usées.

Le raccordement d'appareils est facturé séparément (470.801).

Remplissage des bassins

Les remplissages sont prévus uniquement pour les bassins, piscines ou spas.

L'exposant effectue le remplissage, les mises à niveau et la vidange à l'aide d'un raccordement d'eau fixe, de manière autonome.

La charge admissible des halles ne doit en aucun cas être dépassée. Le niveau d'eau doit être en conséquence. L'eau des bassins est exclusivement destinée aux démonstrations.

Supplément express

Un supplément de CHF 300.- sera perçu pour les commandes qui nous parviennent à partir du premier jour de montage.

Tarifs de régie

Les travaux de régie sont facturés en fonction des prestations.

Non-respect/Responsabilité

L'exposant sera tenu responsable des dégâts et dérangements résultant du non-respect des dispositions du Règlement général, des dispositions générales applicables à ce formulaire ou des instructions du personnel du salon.

Annulation

En cas d'annulation de la commande par l'exposant, celui-ci sera tenu de verser une indemnité pour frais d'annulation. Le montant de l'indemnité est fixé:

jusqu'à 4 semaines avant la manifestation:	sans frais
3 semaines avant la manifestation:	50% du prix
2 semaines avant la manifestation:	100% du prix

Les annulations doivent être faites dans chaque cas par écrit (courriel).

Renseignements

MCH Exhibitions
Tél. +41 58 206 27 31
E-mail info@ilmac.ch